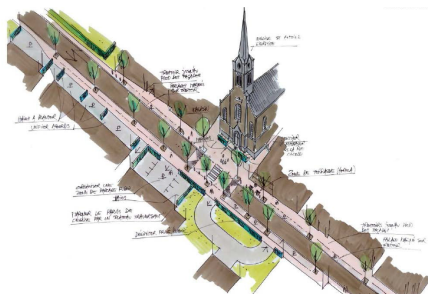


L'aménagement de la traversée de Noisieux

Au-delà de l'aspect sécurité, ce projet propose un espace-rue redessiné agrémenté de touches de verdure qui donnera davantage de caractère au village, renforcera la convivialité et soutiendra les commerces locaux par un accès sécurisé.



Construction d'un hall omnisports à Baillonville



Si de nombreux clubs et activités sportives existent sur le territoire, la Commune ne dispose pas de telles infrastructures. La

création d'un hall omnisports au service de l'ensemble des habitants permettra de soutenir les dynamiques existantes et de développer de nouveaux projets. Une attention particulière sera portée aux économies d'énergie, au recours aux énergies renouvelables et à l'intégration du bâtiment dans son environnement paysagé.

Circuits de mise en valeur du petit patrimoine

Chapelle, potale, pompe à eau, fournil... sont autant d'éléments du petit patrimoine qui jalonnent nos villages et agrémentent notre cadre de vie. Après le recensement de ces petits édifices, nous pourrions les remettre en état et créer des circuits invitant habitants et touristes à les découvrir. Une belle manière de conserver et valoriser ces témoins du passé !



Pour mener à bien son ODR, la Commune peut compter sur l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie, active depuis plus de 30 ans dans le développement rural en Wallonie.

Envie d'en savoir plus ? Toute l'actualité de l'ODR est signalée sur www.sommeleuze.be > Vie communale > Projets et Travaux en cours > ODR.

QUEL AVENIR POUR SOMME-LEUZE ET SES VILLAGES ?



Editeur responsable : Valérie Lecomte 1, rue du centre Baillonville

La Commune vous invite à découvrir les projets des 10 prochaines années

Rejoignez-nous
vendredi 11 mars 2016
à 19h à Heure (maison de village)



Dans ce document

4 DÉFIS AMBITIEUX
QUE LA POPULATION ET LES MANDATAIRES
SE SONT DONNÉS POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE !

Edito



Ce 23 juillet 2015, le Gouvernement wallon a approuvé le 4^e Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de notre Commune. C'est un record au niveau wallon, mais c'est surtout très important pour l'avenir de Somme-Leuze. En effet, ce nouveau PCDR définit les lignes directrices du développement de notre Commune et les projets à mettre en œuvre pour les 10 prochaines années; il donne aussi accès aux aides financières du Développement Rural. Son élaboration a nécessité un travail d'analyse très important mais surtout une mobilisation des habitants lors des rencontres villageoises, des groupes de travail, des réunions de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)...

Quel développement pour Somme-Leuze et ses villages ?

Comment voudrait-on voir Somme-Leuze en 2024 ? Quels sont les faiblesses ou les atouts de notre territoire ? Comment mettre en valeur les ressources existantes ? Vous trouverez réponse à ces questions en parcourant le PCDR (l'ensemble du dossier est accessible sur notre site Internet ou à l'administration communale) dont ce feuillet représente une petite synthèse.

Au nom du Conseil Communal, je tiens à remercier chaleureusement tous les habitants et partenaires qui ont œuvré à la préparation de ce dossier, particulièrement les membres de la CLDR. Je vous invite à parcourir ce document et surtout à vous investir dans les nouveaux projets qui vont se mettre en place progressivement, car la participation citoyenne reste de mise.

*Valérie LECOMTE,
Bourgmestre et Présidente de la CLDR.*

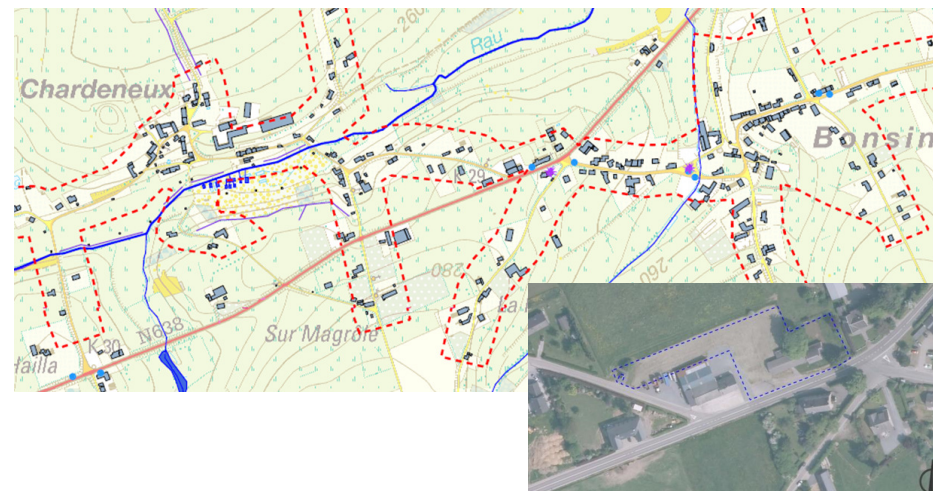
Personnes de contact :

- Valérie Lecomte, Bourgmestre, 0496/92.88.26 ou valerie.lecomte@publilink.be
- Julie Hautenaue, Responsable administrative, 086/32.02.62 ou julie.hautenaue@sommeleuze.be
- Jessica Donati et Mélanie Louviaux Fondation Rurale de Wallonie 083 660 770 ou j.donati@frw.be ; m.louviaux@frw.be

Une **Opération de développement rural (ODR)** est une politique régionale visant à soutenir les communes rurales. Elle a pour objectif d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un programme (le PCDR). Elle concerne tous les thèmes de la vie communale et implique la collaboration des habitants.

1^{er} projet du PCDR :

Un coup de pouce pour la vie associative à Bonsin et Chardeneux !



Le premier projet du PCDR est la création d'une maison de village pour Bonsin et Chardeneux. Situé entre les deux villages, ce lieu de rencontre permettra d'accompagner et de soutenir le développement culturel et associatif local (patro, comités de village...).

Quelques projets

Etude et réalisation de voies lentes

Depuis plusieurs années, le Pays de Famenne a développé un vaste réseau de voies lentes dans les communes de son territoire. Long de plus de 350 km et baptisé «Famenne à Vélo», il est opérationnel depuis l'automne 2011 et s'organise autour du système des points-nœuds. La Commune souhaite compléter ce maillage, entre autres entre les villages, pour qu'au-delà de l'offre touristique qu'il représente, il encourage le vélo comme moyen de transport quotidien.



DÉFI 3 : Des services et associations au rythme de la population



Le nombre d'habitants à Somme-Leuze a doublé ces 30 dernières années, engendrant de nouveaux besoins et une diversité au sein de la population. L'enjeu pour la Commune est de maintenir la qualité de ses services tout en répondant à ces nouvelles demandes.

Une meilleure communication vers les citoyens, l'accueil des nouveaux résidents ou encore le soutien aux aînés par le biais d'une campagne d'information sont des premières réponses apportées. En outre, consciente que le secteur associatif est une richesse de son territoire, la Commune continuera de le soutenir et d'investir dans la création d'infrastructures telles que des maisons de villages pour les entités qui en sont dépourvues ou encore un hall sportif communal.

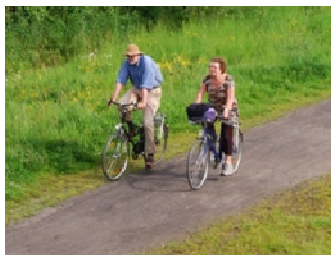


DÉFI 4 : Un regard éclairé pour une mobilité connectée !



La mobilité reste une problématique majeure en milieu rural. Somme-Leuze souhaite promouvoir des alternatives à la voiture individuelle avec, par exemple, l'étude d'un projet de « park and ride » dans le zoning de Baillonville-Nord ou encore le soutien à la création d'une ligne de bus Marche-Liège... Elle encouragera la mobilité douce par le développement d'un réseau de voies lentes, à l'intérieur et entre les villages. Et enfin, elle continuera

à renforcer la sécurité de tous les usagers par l'aménagement des traversées de villages (Heure, Noiseux...) et de zones sensibles (comme par exemple: la rue de l'Eglise à Heure ou le carrefour de Waillet, etc.).



Une aventure humaine...



... un travail de longue haleine !

Dès 2012, les agents de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme accompagnateur de la Commune tout au long du processus, ont sillonné ce territoire afin de récolter les besoins et souhaits des habitants. Plus de 150 personnes ont répondu à l'appel ! Les plus mordus d'entre eux ont ensuite posé leur candidature pour faire partie de la Commission locale de développement rural. Sur base des données socio-économiques et des souhaits de la population, la CLDR a pu se faire une idée précise de ce qu'est Somme-Leuze aujourd'hui (diagnostic du territoire) et a identifié les grands défis pour l'avenir de la Commune.

Ensuite, la Commission a invité la population à la rejoindre lors des groupes de travail thématiques pour fixer des objectifs et imaginer les projets qui permettront aux habitants d'atteindre leurs ambitions. Les résultats de ces groupes de travail ont été débattus en CLDR pour retenir 4 défis ambitieux et 60 projets. Des priorités ont été définies pour répartir les projets dans le temps.

Le PCDR (**Programme communal de Développement rural**) est le document de synthèse de l'ODR. Il reprend une analyse du territoire, les objectifs de développement et les projets qui permettront d'atteindre les objectifs choisis.

... quel impact pour Somme-Leuze?

Le nouveau PCDR de Somme-Leuze a été **approuvé par le Gouvernement wallon pour 10 ans** le 23 juillet 2015! Au cours des 10 prochaines années, la Commune pourra donc solliciter des subventions régionales pour concrétiser les projets inscrits dans le PCDR.

**UN GRAND MERCI À TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ
À L'ÉLABORATION DU PCDR !**

La commission locale, tout un métier...

La Commission locale de développement rural (CLDR) est l'organe citoyen aux commandes de toute l'Opération. Représentative de la population, elle est composée de bénévoles issus des différents villages, classes d'âge, catégories socioprofessionnelles ou du réseau associatif et ne comporte qu'un quart de représentants politiques maximum. Elle s'est efforcée de répondre aux besoins de tous les citoyens au travers du PCDR. Maintenant que le PCDR est approuvé, elle veille à la bonne mise en œuvre des projets (en étudiant les plans, en donnant son avis) et met en place avec l'aide de la Commune et de la FRW toute une série d'actions citoyennes.

Informers la population

Définir des priorités

Voir ce qui se fait ailleurs...

Connaître le territoire



Rencontrer des spécialistes

Recueillir l'avis des riverains

Créer des liens avec les autres initiatives communales

ENVIE DE VOUS IMPLIQUER, VOUS AUSSI?

😊 **Postulez pour devenir membre de la CLDR !**

Contact : Julie Hautenaue -086/32.02.62. ou julie.hautenaue@sommeleuze.be

😊 **Participez aux actions du PCDR.**

Même si vous ne faites pas partie de la CLDR, vous pouvez vous investir selon vos centres d'intérêt et votre temps disponible dans les actions citoyennes. En outre, lorsqu'un projet se mettra en place dans un village, les riverains seront consultés.

Un nouveau visage pour Somme-Leuze

La CLDR a planché sur un projet de territoire : une stratégie à long terme, composée de différents défis et objectifs qui seront atteints grâce à des projets matériels, en tenant compte des capacités financières de la Commune, mais aussi des actions plus faciles à mettre sur pied.

DÉFI 1 : Un cadre de vie préservé, une convivialité renforcée !



Il est ressorti de la consultation de la population que les habitants apprécient leur cadre de vie « à la campagne, non loin de la ville ». Somme-Leuze souhaite préserver cette situation privilégiée et conforter la qualité de vie de ses habitants en créant des espaces publics de qualité

et en embellissant ses villages. Cela passe par des projets d'envergure comme l'aménagement des traversées de village ou des interventions plus ponctuelles comme le fleurissement de l'entité. Garantir cette qualité, c'est aussi développer une offre diversifiée en logements adaptés aux besoins d'une population en évolution (logements intergénérationnels, de transit, accès à la propriété pour les jeunes...). Un autre enjeu sera de renforcer le rôle central de Baillonville en y concentrant différents services, entre autres, par l'aménagement d'un cœur de village mieux structuré. Enfin, la protection de la nature prend également place dans ce défi avec des projets comme la préservation de la zone humide de Chardeneux ou des abords de l'Ourthe.

DÉFI 2 : Des emplois proches, du bien-être en poche !



Somme-Leuze souhaite développer son taux d'emploi local. Pour y parvenir, la Commune mettra en place une série d'actions visant à soutenir les commerces et PME existants, les candidats à l'installation (par exemple, par la création d'un atelier rural) ou encore les agriculteurs

(en proposant des formations sur la législation). Le secteur touristique ne sera pas en reste. L'idée est de capter les touristes de passage afin d'augmenter les retombées pour la Commune et les acteurs locaux par des projets innovants (ex : glamping) et le développement de balades thématiques.